Ci-dessus :
La structure géométrique du Val de Sée : coteau sud rectiligne et boisé, maillage régulier du berceau et cours sinueux de la rivière.

Unité 5.2.4
Le Val de Sée dans son écrin,
un bocage original en voie d'effacement

Entre deux escarpements d'axe est-ouest s'étale une plaine verdoyante au sein de laquelle serpente le fleuve côtier de la Sée, nourri par de nombreux petits affluents disposés en "arêtes de poisson". L'ensemble forme un bocage très géométrique dont la rigueur fut autrefois fortement soulignée par un réseau dense de haies et de "fossés". Ce paysage couloir est un axe majeur de communication entre Avranches et son arrière-pays.

Un écrin, fortement inscrit dans ses limites topographiques.

De Chérencé-le-Roussel aux environs d'Avranches s'allonge, sur vingt-cinq kilomètres, un des paysages très originaux de la Basse-Normandie. La vallée de la Sée se présente comme un large couloir, de cinq à sept kilomètres, développé dans les schistes briovériens, en contrebas des deux batholites de granite de Vire et d'Avranches et de leurs auréoles métamorphiques très résistantes qui la dominent de 80 à 150 mètres. Deux escarpements aux pentes fortes encadrent cet écrin avec une légère dissymétrie. Le flanc sud a un tracé rectiligne que soulignent des bois presque continus, tandis que le flanc opposé dessine une courbe et offre des pentes plus modérées qui ont permis à l'agriculture de l'occuper entièrement.

A l'intérieur de ce cadre à l'allure architecturale, le fond du bassin s'abaisse très doucement vers la Sée qui déroule d'innombrables sinuosités, sur un large lit majeur de prairies, enfoncé d'une dizaine de mètres dans le plancher du couloir. Une double rangée de saules, d'aulnes et de peupliers rend très visibles les méandres de la rivière qui représentent les seules courbes de ce paysage. Car les vallons, affluents de la Sée, la rejoignent, perpendiculairement, découpant le bassin en bandes, en arêtes de poisson sur lesquelles s'est calqué le dessin agraire. Bordures, réseau de vallons et découpage parcellaire se renforcent pour imposer une organisation géométrique de l'espace.

Ci-dessous :
Le Val de Sée.

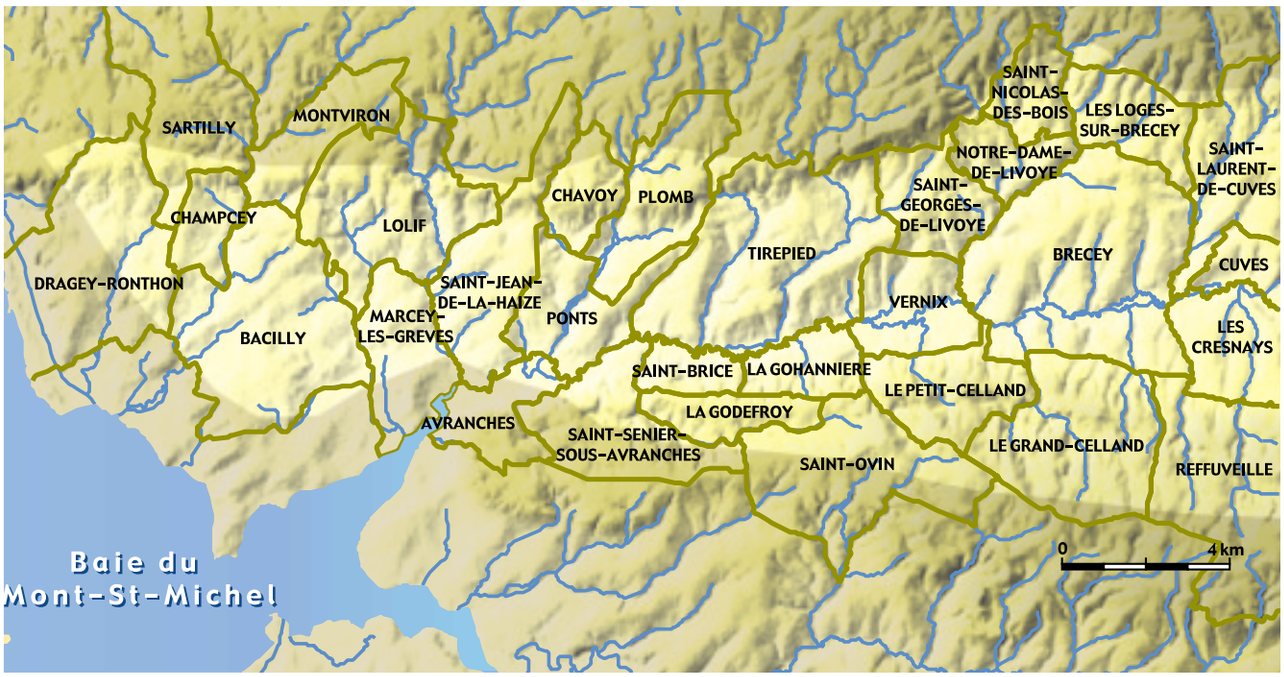

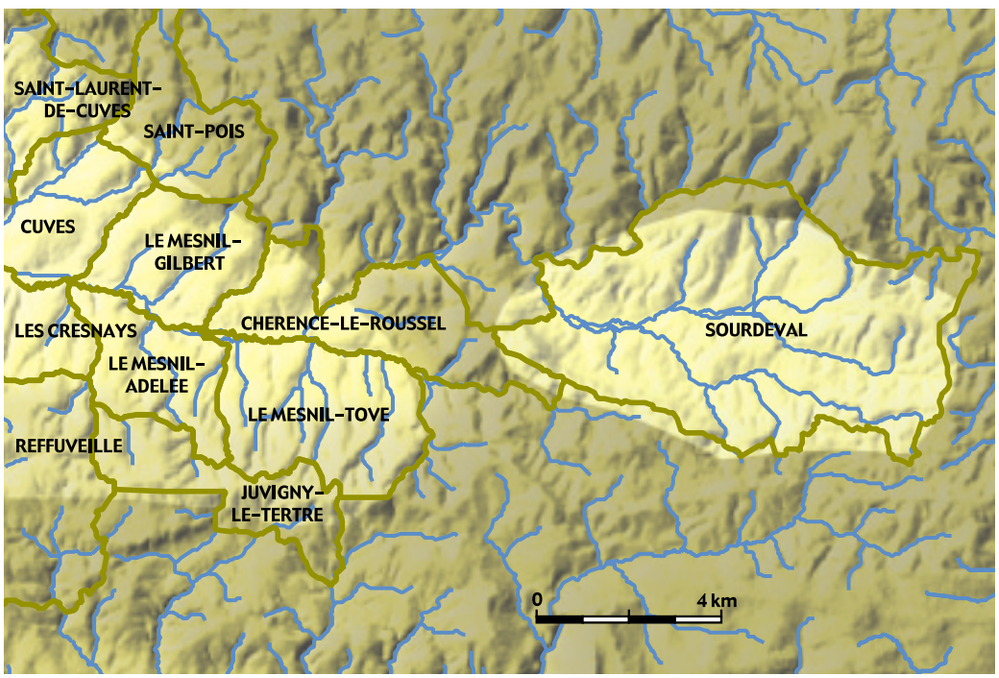

Le bocage traditionnel des “fossés”, nom des talus en Normandie, couronnés de chênes et de merisiers avec une basse strate de châtaigniers et de noisetiers, exprimait ce dessin à travers la variété des dimensions modestes des parcelles, créant un paysage clos qu’atténuait néanmoins la vue lointaine des rebords des hauteurs bordières.
Le coteau sud, à pente forte et souligné par des boisements, referme nettement le paysage. Ce même aspect se retrouve dans la cuvette de Sourdeval, un peu plus à l’est.
Le coteau nord assez doux est occupé par l’agriculture. Il constitue une transition graduelle entre la plaine et le haut pays voisin.

Ci-contre :
Le coteau sud du Val de Sées depuis Vernix.

Ci-contre :
Le coteau nord du Val de Sées depuis Vernix.

Autour des bourgs de l'axe central, un semis de "plants".

En dehors des villages le plus souvent importants, un semis aléatoire de fermes dispersées s'inscrit d'autant plus fortement dans le paysage que celles-ci prennent la forme d'un "plant" : parcelle enclose occupée par un verger de pommiers, une habitation à la maçonnerie de moellons de cornéennes renforcée de harpes et d'encadrements de granite taillé et plusieurs bâtiments agricoles en pans de bois et cadres de torchis couverts de tôles qui ont très récemment remplacé le chaume. Ces derniers sont en mauvais état, souvent rafistolés avec des planches, des agglomérés ou des tôles.

Ci-contre :
Les bâtiments négligés apparaissent à travers la haie démantelée du "plant".

Ci-contre :
Brécey : le château du Logis.

La quasi disparition du “plant”.

Ci-contre :
Quelques “plants” subsistent encore au cœur des terres remembrées.

Ci-contre :
Le “plant” déshabillé et transformé par les grands bâtiments d’élevage devient très visible à travers le bocage démantelé.

Un paysage devenu transparent.

Ci-contre :
Depuis Tirepied, la ripisylve de la Sée et le coteau sud.

Ci-contre :
La cuvette de Sourdeval.

Une palette chromatique diversifiée.

A côté des verts dominants, d'autres couleurs parsèment ce paysage : fleurs blanches des merisiers et des pommiers au printemps, ocre du torchis des étables, "boulangeries" et autres édifices agricoles, brillance des nouveaux bâtiments d'élevage, brun de la terre des labours qui avaient d'ailleurs toujours occupé le quart de la surface agricole.

Une originalité perdue.

Depuis 25 ans, des remembrements nombreux, une concentration d'exploitations qui étaient certes très petites et une intensification agricole à base de cultures fourragères ont bouleversé ce paysage. L'agrandissement des parcelles a entraîné la suppression de beaucoup de haies, en dehors des bordures de routes et la conservation de quelques arbres sur les limites ou au milieu des champs alors que la basse strate était éradiquée, aboutissant à effacer l'ordonnance géométrique de ce paysage et à le transformer en tableaux piquetés d'arbres dispersés. La variété des couleurs a été accentuée par l'extension des labours en dépit de la prépondérance qu'y manifeste le maïs. Mais, grâce à ce dernier, les troupeaux bovins agrandis ont exigé de vastes et nouveaux bâtiments d'élevage ainsi que des hangars à matériel moderne. Pour leur faire place près de l'habitation, le "plant" a été dépouillé de son verger de pommiers et des anciens édifices agricoles que le défaut d'entretien avait déjà conduit à un état délabré. L'arasement de ses haies a enfin déshabillé le "plant" qui laisse apercevoir de loin ses grands édifices de tôles et de planches. Dans les villages, la mode de peindre de couleur claire les maisons de pierres en supprime la modénature créée par la disposition des matériaux de tailles différentes.

Communes concernées

• *Département de la Manche :*
Avranches / Bacilly / Brécey / Champcey / Chavoy / Chérencé-le-Roussel / Les Cresnays / Cuves / Dragey-Ronthon / La Godefroy / La Gohannière / Le Grand-Celland / Juvigny-le-Tertre / Les Loges-sur-Brécey / Lolif / Marcey-les-Grèves / Le Mesnil-Adelée / Le Mesnil-Gilbert / Le Mesnil-Tove / Montviron / Notre-Dame-de-Livoye / Le Petit-Celland / Plomb / Ponts / Reffuveille / Saint-Brice / Saint-Georges-de-Livoye / Saint-Jean-de-la-Haize / Saint-Laurent-de-Cuves / Saint-Nicolas-des-Bois / Saint-Ovin / Saint-Pois / Saint-Senier-sous-Avranches / Sartilly / Sourdeval / Tirepied / Vernix.